

ABANDON DE RECOURS

Organized by
ZELOS
HOME OF SPORTS

Tous les participants doivent suivre **les consignes de sécurité** de l'Organisateur et de **respecter le code de la route**. Le non-respect de ces consignes de sécurité entraînera la disqualification et l'exclusion de la Green Run Waterloo.

En participant de la Green Run Waterloo, vous déclarez être en bonne santé et apte à la pratique de la course à pied. La participation de la Green Run Waterloo se fait sous **votre seule et entière responsabilité**. L'Organisateur recommande, avant toute participation, un examen médical sportif préventif auprès d'un médecin sportif reconnu.

Ni l'Organisateur, ni les membres de son personnel, ni les tiers auxquels il est fait appel dans le cadre de la Green Run Waterloo ne peuvent être tenus responsables de tout dommage éventuel, de quelque nature que ce soit, qui découlerait de l'organisation de la Green Run Waterloo, en ce compris la participation de la Green Run Waterloo. Sous la même réserve, ni l'Organisateur, ni les personnes précitées ne peuvent être ainsi tenues responsables d'un problème technique, quel qu'il soit, survenant pendant le déroulement de la Green Run Waterloo, auprès d'elles-mêmes, d'un participant du de la Green Run Waterloo et/ou d'un tiers.

L'Organisateur n'est en aucun cas responsable d'une éventuelle perte et/ou vol d'objets personnels dans l'enceinte et sur le parcours de la Green Run Waterloo.

Un service d'assistance médicale est assuré par une unité de secours. Ces derniers sont alertés, en cas de besoin, par les signaleurs répartis sur les parcours. Sur avis médical, l'organisation se réserve le droit de mettre hors-course et de faire évacuer du parcours toute personne qu'elle juge inapte à continuer l'épreuve. Tout participant faisant appel à un médecin ou secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter pleinement ses décisions.

En cas de nécessité, et dans l'intérêt de la personne secourue, il est fait appel aux équipes de secours qui, dès lors, prennent la direction des opérations et mettent en œuvre tous les moyens appropriés.

Le participant s'engage à respecter le code de la route sur l'ensemble du parcours.

Par ce document, je certifie avoir pris connaissance du règlement et accepte celui-ci.